

LA DGFIP UN OBJECTIF DE MEILLEUR SERVICE ET DE MEILLEURE GESTION

La vocation de la fusion est de mieux exercer les missions actuelles des deux directions grâce à un commandement unifié et une intégration des fonctions support.

Un premier objectif est d'améliorer significativement le service rendu aux contribuables en leur permettant d'effectuer toutes leurs démarches fiscales auprès d'un seul interlocuteur et dans un même lieu ; c'est le « guichet fiscal unifié ».

Un second objectif est d'améliorer le service rendu aux collectivités territoriales en leur proposant des simulations et des anticipations en matière fiscale.

Un autre objectif est de poursuivre la recherche de la performance administrative grâce notamment à la fusion des fonctions support.

Enfin, un objectif essentiel réside dans l'élargissement de l'espace professionnel proposé aux personnels assorti d'une prise en compte de leur qualification et de leurs efforts.